

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal du
3 juillet 2026

Délibération n° 52/2026

Portant sur le renouvellement 2^{ème} tranche – GRVC
2025

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 3 juillet 2026 à 20h, selon convocation en date du 26 juin 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Adrien COUSSY étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Marie LINET- Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi du renouvellement 2^{ème} tranche des travaux de grosses réparations de voirie communal – programme 2025.

Les voies concernées sont la route de La Molle et le village de Loubeyrat.

Le coût des travaux s'élève à 18.219,90€ HT pour La Molle et 17.604,90€ HT pour Loubeyrat. Soit un total de 35.824,80€ HT.

Une première tranche de subvention a été accordée d'un montant de 7500,00 €. Il est possible de demander une deuxième tranche d'une subvention de 5600,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la deuxième tranche des travaux de grosses réparations de voirie communale et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Adrien COUSSY
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 3 juillet 2026
Régis de SOLMS,
Maire

